

**PROCEDURE
pour ouvrir
une organisation de soins à
domicile – TYPE I**

L'exploitation d'une organisation de soins à domicile (OSAD), quelle que soit son importance, est soumise à l'autorisation préalable du Département de la santé et de l'action sociale et ce conformément à l'article 143b de la Loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP).

Le Règlement sur les organisations d'aide et de soins à domicile (ROSAD – BLV 801.15.1), ainsi que la Directive sur les organisations d'aide et de soins à domicile du 1^{er} juillet 2021, complètent les dispositions de la LSP et demandent à ce que toute personne physique ou morale qui souhaite ouvrir une OSAD adresse une demande d'autorisation d'exploiter, une demande de validation du dossier du responsable des soins ainsi qu'une demande de contrat de mandat par écrit, à la Direction Générale de la Santé.

D'autre part, nous vous rendons attentif que toute personne voulant déposer une demande d'autorisation d'exploiter une organisation d'aide et de soins à domicile doit être au bénéfice d'une autorisation définitive de diriger.

Vous trouverez la marche à suivre pour effectuer une demande d'ouverture d'OSAD ainsi que les informations sur le cadre légal et réglementaire sur : www.vd.ch/ouvrir-osad.

Cette marche à suivre vous permettra d'établir un classeur comportant tous les documents détaillés en page 2 et 3 ci-après suivant la numérotation demandée et classés à l'aide de séparations.

Ce classeur est à envoyer à l'adresse suivante :

**Direction générale de la santé
Office du Médecin cantonal – Domaine des prestations
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne**

Une partie des documents (cf. indication sur la 2^{ème} colonne du tableau ci-après) est à remettre également, en parallèle à votre envoi postal, par courriel à l'adresse suivante :

autorisation.exploiter@vd.ch.

En cas de documents manquants, incomplets ou ne respectant pas la chronologie de la checklist, votre dossier vous sera renvoyé.

Pour toute autre question, veuillez adresser un courriel à autorisation.exploiter@vd.ch.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE OSAD DE TYPE I**NOM DE L'OSAD :**

Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	Veuillez cocher lorsque vous avez joint le document et - ou renseigné la colonne B
A INFORMATIONS CONCERNANT L'OSAD			
1.	Fiche de présentation de l'OSAD	A télécharger sur la page internet et compléter (à envoyer également en PDF par courriel)	
2.	Inscription au registre du commerce		
3.	Statuts de l'établissement		
4.	Une liste du personnel potentiellement engagé (fonction, formation et taux d'activité)	(à envoyer également en PDF par courriel)	
5.	Un organigramme	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
6.	Le formulaire médecin-conseil daté et signé et une copie de son cahier des charges	A télécharger sur la page internet et compléter (à envoyer également en PDF par courriel)	
7.	La copie de l'affiliation à CARA (dossier électronique du patient)	https://www.cara.ch/fr/Professionnels/Demande-d-affiliation.html	
8.	Une copie du contrat de bail		
9.	Un plan des locaux		
10.	Un descriptif des installations et des équipements		
11.	Un concept d'exploitation et un plan financier pour cinq ans		
12.	La copie du contrat d'assurance responsabilité civile pour une couverture de cinq millions de francs par cas au minimum		
13.	La preuve d'un fonds de roulement d'un montant vous permettant d'assurer au minimum trois mois d'exploitation		
14.	Exigences de qualité telles que définies à l'art. 58g OAMal Système de gestion de la qualité Principes d'évaluation et de contrôle des concepts de qualités	Concept écrit présentant tout système de gestion de la qualité : a. Définir sa raison d'être et ses principales prestations b. Définir un but ou des objectifs à atteindre c. Qualifier ses prestations par le biais d'indicateurs de mesure d. Définir des actions d'améliorations en fonction des résultats obtenus et mesurés. Vous trouverez les fiches explicatives ainsi que les items qui doivent figurer dans votre concept, sur le lien suivant : https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/portail-des-autorisations-pour-les-professionnelles-de-la-sante/qualite-art-58g-oamal	
B INFORMATIONS CONCERNANT L'EQUIPE SOIGNANTE			
15.	Pour chaque employé soignant désigné dans l'organigramme, joindre une copie de leur diplôme (p.ex ASSC, Croix-Rouge, etc).		
C INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION			
16.	Une copie de votre autorisation définitive de diriger		
D INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DES SOINS			
17.	Une demande de validation du dossier du responsable des soins	A télécharger sur la page internet et compléter	

Pour le contrat de mandat

A		B	
Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	Veillez cocher lorsque vous avez joint le document et - ou renseigné la colonne B
16.	Contrat de mandat complété par l'OSAD	Lien du canevas sur le web (à envoyer également en Word par courriel)	
17.	Conception des soins	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
18.	Contrat-type OSAD – Patient	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
19.	Documentation à l'intention des patients	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
20.	Dossier patient informatisé	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
21.	Procédure interne de gestion des signalements et des plaintes	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
22.	Plan de formation continue du personnel	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
23.	Attestation d'adhésion à la CPP ou Courrier d'engagement de l'OSAD au respect des chiffres 3 et 5 de la CCT	Contact: sylvie.fulpius@fhv.ch Courrier-type sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
24.	Une Copie de l'adhésion au(x) réseau(x) de santé dans lesquels l'OSAD va exercer (voir https://www.reseaux-sante-vaud.ch)	(à envoyer également en PDF par courriel)	
25.	Une copie de la convention de collaboration signée avec l'AVASAD	Contactez le 021 623 36 36 (à envoyer également en PDF par courriel)	

Pour l'organisation de soins à domicile :

Nom : Prénom : Fonction :

Lieu : Date : Signature :

PROCEDURE pour ouvrir une organisation de soins à domicile – TYPE II

L'exploitation d'une organisation de soins à domicile (OSAD), quelle que soit son importance, est soumise à l'autorisation préalable du Département de la santé et de l'action sociale et ce conformément à l'article 143b de la Loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP).

Le Règlement sur les organisations d'aide et de soins à domicile (ROSAD – BLV 801.15.1), ainsi que la Directive sur les organisations d'aide et de soins à domicile du 1^{er} juillet 2021, complètent les dispositions de la LSP et demandent à ce que toute personne physique ou morale qui souhaite ouvrir une OSAD adresse une demande d'autorisation d'exploiter, une demande de validation du dossier du responsable des soins ainsi qu'une demande de contrat de mandat par écrit, à la Direction Générale de la Santé.

D'autre part, nous vous rendons attentif que toute personne voulant déposer une demande d'autorisation d'exploiter une organisation d'aide et de soins à domicile doit être au bénéfice d'une autorisation définitive de diriger.

Vous trouverez la marche à suivre pour effectuer une demande d'ouverture d'OSAD ainsi que les informations sur le cadre légal et réglementaire sur : www.vd.ch/ouvrir-osad.

Cette marche à suivre vous permettra d'établir un classeur comportant tous les documents détaillés en page 2 et 3 ci-après suivant la numérotation demandée et classés à l'aide de séparations.

Ce classeur est à envoyer à l'adresse suivante :

**Direction générale de la santé
Office du Médecin cantonal – Domaine des prestations
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne**

Une partie des documents (cf. indication sur la 2^{ème} colonne du tableau ci-après) est à remettre également, en parallèle à votre envoi postal, par courriel à l'adresse suivante :

autorisation.exploiter@vd.ch.

En cas de documents manquants, incomplets ou ne respectant pas la chronologie de la check-list, votre dossier vous sera renvoyé.

Pour toute autre question, veuillez adresser un courriel à autorisation.exploiter@vd.ch.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE OSAD DE TYPE II

NOM DE L'OSAD :

A		B	
Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	
A INFORMATIONS CONCERNANT L'OSAD			
1.	Fiche de présentation de l'OSAD	A télécharger sur la page internet et compléter (à envoyer également en PDF par courriel)	
2.	Inscription au registre du commerce		
3.	Statuts de l'établissement		
4.	Une liste du personnel potentiellement engagé (fonction, formation, taux d'activité)	(à envoyer également en PDF par courriel)	
5.	Un organigramme	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
6.	Le formulaire médecin-conseil daté et signé et une copie de son cahier des charges	A télécharger sur la page internet et compléter (à envoyer également en PDF par courriel)	
7.	La copie de l'affiliation à CARA (dossier électronique du patient)	https://www.cara.ch/fr/Professionnels/Demande-d-affiliation.html	
8.	Un concept d'exploitation et un plan financier pour cinq ans		
9.	La copie du contrat d'assurance responsabilité civile de l'institution mère pour une couverture de cinq millions de francs par cas au minimum, couvrant les activités d'aide et de soins à domicile		
10.	Exigences de qualité telles que définies à l'art. 58g OAMal Système de gestion de la qualité Principes d'évaluation et de contrôle des concepts de qualités	<p>Concept écrit présentant tout système de gestion de la qualité :</p> <p>a. Définir sa raison d'être et ses principales prestations b. Définir un but ou des objectifs à atteindre c. Qualifier ses prestations par le biais d'indicateurs de mesure d. Définir des actions d'améliorations en fonction des résultats obtenus et mesurés.</p> <p>Vous trouverez les fiches explicatives ainsi que les items qui doivent figurer dans votre concept, sur le lien suivant : https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/portail-des-autorisations-pour-les-professionnelles-de-la-sante/qualite-art-58g-oamal</p>	
B INFORMATIONS CONCERNANT L'EQUIPE SOIGNANTE			
11.	Pour chaque employé soignant désigné dans l'organigramme, joindre une copie de leur diplôme (p.ex ASSC, Croix-Rouge, etc).		
C INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION			
12.	Une copie de votre autorisation définitive de diriger		
D INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DES SOINS			
13.	Une demande de validation du dossier du responsable des soins	A télécharger sur la page internet et compléter	

Pour le contrat de mandat

A		B	
Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	Veillez cocher lorsque vous avez joint le document et - ou renseigné la colonne B
14.	Contrat de mandat complété par l'OSAD	Lien modèle sur le web (à envoyer également en Word par courriel)	
15.	Conception des soins	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
16.	Contrat-type OSAD – Patient	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
17.	Documentation à l'intention des patients	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
18.	Dossier patient informatisé	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
19.	Procédure interne de gestion des signalements et des plaintes	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
20.	Plan de formation continue du personnel	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
21.	Attestation d'adhésion à la CPP ou Courier d'engagement de l'OSAD au respect des chiffres 3 et 5 de la CCT	Contacteur: sylvie.fulpius@fhv.ch Courier-type sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
22.	Une Copie de l'adhésion au(x) réseau(x) de santé dans lesquels l'OSAD va exercer (voir https://www.reseaux-sante-vaud.ch)	(à envoyer également en PDF par courriel)	
23.	Une copie de convention de la collaboration signée avec l'AVASAD (Contacteur le 021 623 36 36 (à envoyer également en PDF par courriel)	

Pour l'organisation de soins à domicile :

Nom : Prénom : Fonction :

Lieu : Date : Signature :

**PROCEDURE pour ouvrir
une organisation de soins à domicile
intervenant occasionnellement sur
VD et bénéficiant d'une AE dans un
autre canton**

L'exploitation d'une organisation de soins à domicile (OSAD), quelle que soit son importance, est soumise à l'autorisation préalable du Département de la santé et de l'action sociale et ce conformément à l'article 143b de la Loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP).

Le Règlement sur les organisations d'aide et de soins à domicile (ROSAD – BLV 801.15.1), ainsi que la Directive sur les organisations d'aide et de soins à domicile du 1^{er} juillet 2021, complètent les dispositions de la LSP et demandent à ce que toute personne physique ou morale qui souhaite ouvrir une OSAD adresse une demande d'autorisation d'exploiter, une demande de validation du dossier du responsable des soins ainsi qu'une demande de contrat de mandat par écrit, à la Direction Générale de la Santé.

D'autre part, nous vous rendons attentif que toute personne voulant déposer une demande d'autorisation d'exploiter une organisation d'aide et de soins à domicile doit être au bénéfice d'une autorisation définitive de diriger.

Cette procédure concerne uniquement les OSAD qui interviennent occasionnellement dans le canton de Vaud et qui n'y possède pas de locaux.

Vous trouverez la marche à suivre pour effectuer une demande d'ouverture d'OSAD ainsi que les informations sur le cadre légal et réglementaire sur : www.vd.ch/ouvrir-osad.

Cette marche à suivre vous permettra d'établir un classeur comportant tous les documents détaillés en page 2 et 3 ci-après suivant la numérotation demandée et classés à l'aide de séparations.

Ce classeur est à envoyer à l'adresse suivante :

**Direction générale de la santé
Office du Médecin cantonal – Domaine des prestations
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2 - 1014 Lausanne**

Une partie des documents (cf. indication sur la 2^{ème} colonne du tableau ci-après) est à remettre également, en parallèle à votre envoi postal, par courriel à l'adresse suivante :

autorisation.exploiter@vd.ch.

En cas de documents manquants, incomplets ou ne respectant pas la chronologie de la checklist, votre dossier vous sera renvoyé.

Pour toute autre question, veuillez adresser un courriel à autorisation.exploiter@vd.ch.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER (AE) POUR UNE OSAD AU BENEFICIE D'UNE
AE DANS UN AUTRE CANTON INTERVENANT OCCASIONNELLEMENT SUR LE CANTON
DE VAUD (cf. art. 4 al. c ROSAD).**

NOM DE L'OSAD :

A		B	
Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	
A INFORMATIONS CONCERNANT L'OSAD			
1.	Fiche de présentation de l'OSAD	A télécharger sur la page internet et compléter (à envoyer également en PDF par courriel)	
2.	Inscription au registre du commerce		
3.	Une copie de l'autorisation d'exploiter en tant qu'organisation de soins à domicile dans votre canton		
4.	Un organigramme	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
5.	La copie du contrat d'assurance responsabilité civile de l'institution mère pour une couverture de cinq millions de francs par cas au minimum, couvrant les activités d'aide et de soins à domicile		
6.	La copie de l'affiliation à CARA (dossier électronique du patient) https://www.cara.ch/fr/Professionnels/Demande-d-affiliation.html		
7.	Exigences de qualité telles que définies à l'art. 58g OAMal Système de gestion de la qualité Principes d'évaluation et de contrôle des concepts de qualités	Concept écrit présentant tout système de gestion de la qualité : a. Définir sa raison d'être et ses principales prestations b. Définir un but ou des objectifs à atteindre c. Qualifier ses prestations par le biais d'indicateurs de mesure d. Définir des actions d'améliorations en fonction des résultats obtenus et mesurés. Vous trouverez les fiches explicatives ainsi que les items qui doivent figurer dans votre concept, sur le lien suivant : https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/portail-des-autorisations-pour-les-professionnelles-de-la-sante/qualite-art-58g-oamal	
B INFORMATIONS CONCERNANT L'EQUIPE SOIGNANTE			
8.	Pour chaque employé soignant désigné dans l'organigramme, joindre une copie de leur diplôme (p.ex ASSC, Croix-Rouge, etc).		
C INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION			
9.	Une copie de votre autorisation définitive de diriger		
D INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE DES SOINS			
10.	Une demande de validation du dossier du responsable des soins	A télécharger sur la page internet et compléter	

Pour le contrat de mandat

A		B	
Documents à joindre et informations à fournir		Informations complémentaires	Veillez cocher lorsque vous avez joint le document et - ou renseigné la colonne B
11.	Contrat de mandat complété par l'OSAD	Lien modèle sur le web (à envoyer également en Word par courriel)	
12.	Conception des soins	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
13.	Contrat-type OSAD – Patient	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	
14.	Documentation à l'intention des patients	Guide sur le web (à envoyer également en PDF par courriel)	

Pour l'organisation de soins à domicile :

Nom : Prénom : Fonction :

Lieu : Date : Signature :